

GEORGES FRICAUD-CHAGNAUD

*L'avenir du modèle d'armée
organisée autour de la force nucléaire*

L'avenir, l'avenir, l'avenir est à moi
Non, l'avenir n'est à personne !
Sire, l'avenir est à Dieu !

Victor Hugo

L'avenir soit, mais quel avenir ? La mode certes est aux anticipations hardies dans lesquelles il devient difficile de distinguer science-fiction et prévision raisonnée. Les éclairs, peut-être de génie, sont sans doute à même de révéler certains aspects d'un futur indéterminé et par là même de stimuler notre réflexion. Ils ne doivent cependant pas nous aveugler en nous faisant perdre toute notion de l'épaisseur du futur et de l'importance des étapes intermédiaires. Faute de quoi le risque serait grand, pour avoir poursuivi des chimères, de nous trouver démunis au moment du danger.

Les militaires, faut-il le rappeler, doivent tout à la fois :

- être à même de mettre en œuvre au mieux les armes actuellement à leur disposition en utilisant toutes les ressources de l'instruction, de l'entraînement, de l'organisation et de la tactique, bien que d'apparence limitée, cette gamme est à même bien souvent d'entraîner la décision (*Blitzkrieg*, 1939-1940) ;
- se préparer aux conséquences de l'entrée en service de nouvelles armes plus performantes ; en fait, presque tous les systèmes majeurs (hélicoptères, avions, missiles, porte-avions, SNLE) qui sortiront d'usine entre 1995 et 2000 sont déjà programmés ;
- entretenir avec le monde de la science et de la technologie le dialogue d'où sortiront les nouveaux programmes et les nouvelles tactiques, voire les nouvelles stratégies d'une phase ultérieure.

Et si donc l'on se fixe comme horizon raisonnable pour ces réflexions le tournant du siècle, une armée pour quoi faire ? Au service de quel projet politique ? La question est aussi vieille que l'homme. De la réponse donnée, les chefs responsables pouvaient naguère encore

déduire le volume de forces souhaitables et, le cas échéant, les alliances indispensables. Telle était déjà la démarche d'Agamemnon préparant la campagne de Troie. Telle était toujours l'attitude de la France à l'approche de la deuxième guerre mondiale bien que l'incompatibilité entre un dispositif de défense statique et une politique de garantie aux Etats d'Europe centrale, impliquant une capacité de soutien grâce à des actions offensives, nous ait fait courir alors un risque mortel.

Questions redoutables alors même qu'à l'époque nucléaire la valeur des alliances classiques est remise en cause et que la possibilité d'une dissuasion du faible au fort dévalorise la notion pourtant bien établie d'équilibre des forces. Quelle peut être par ailleurs la validité d'hypothèses politico-stratégiques faites à échéance de quinze-vingt ans alors que de toutes les périodes de même amplitude dans l'histoire contemporaine aucune n'est exempte de renversements de situation spectaculaires.

La prospective elle-même qui permet de jeter un regard neuf vers le futur demeure impuissante à fournir si longtemps à l'avance les éléments nécessaires à la prise de décision. La démarche prospective implique en effet le choix parmi les devenirs possibles, obtenus par extrapolation des tendances actuelles, d'un avenir que l'on cherchera à privilégier. Cette extrapolation aussi bien dans les domaines économiques que scientifiques demeure hautement aléatoire tandis que le nombre des paramètres sur lesquels le décideur est sans action reste considérable.

Le système militaire adopté peut lui-même n'exercer qu'une influence très limitée sur un avenir ainsi défini et en particulier la dissuasion ne peut s'estimer que négativement par rapport à des événements qui n'ont pas lieu. Or on ne peut jamais établir pourquoi les événements ne se produisent pas. Est-ce parce que nous suivons la meilleure des politiques possibles ou s'agit-il seulement de l'effet marginal d'un effort, par ailleurs mal conduit ?

Le volume, l'organisation, l'équipement, la doctrine des forces armées sont pourtant signifiants au plus haut degré. Ils témoignent à coup sûr de la volonté d'un peuple à défendre son sol et les valeurs auxquelles il est attaché. Ils révèlent aussi, parfois même ils trahissent, les inadéquations conscientes ou inconscientes entre projet politique et politique de défense.

Organiser l'évolution de cet ensemble, au milieu de toutes ces incertitudes, nécessite donc le réexamen des objectifs de notre politique de défense, et de la validité de nos concepts, pour en déduire peut-être les lignes directrices des *aggiornamentos* nécessaires.

I - La politique de défense

La politique de défense de la France qui vise à garantir la liberté de ses citoyens dans un pays libre de ses choix s'est fondée depuis la dernière guerre mondiale d'abord sur une stratégie d'alliances classiques (Bruxelles, 1948 ; Atlantique Nord, 1949) puis, ultérieurement, et sans renier les obligations de ces traités, sur une stratégie nationale de dissuasion.

Ces deux éléments ne sont pas antinomiques comme de trop nombreux procès d'intention ont cherché à le faire croire et il est clair désormais que plus la France est indépendante, meilleure alliée elle est, à condition toutefois qu'elle sache préserver ce qui fait l'originalité et la force de sa position, et refuse le lit de Procuste d'une intégration OTAN qui n'est plus de mise. D'ailleurs, la part essentielle que, à défaut d'une illusoire garantie nucléaire *de jure*, notre pays prend *de facto* à la sécurité européenne est progressivement mieux perçue. Les données de fait sont devenues évidentes : à savoir, d'une part, que, sanctuarisation ou non, le Rhin ne sera jamais aussi large que l'Atlantique et, d'autre part, que la dissuasion française ne se situe pas plus sur le Rhin que sur l'Elbe, mais uniquement dans l'esprit des dirigeants soviétiques (1).

Cette dissuasion repose, est-il besoin de le rappeler, sur la capacité affichée, reconnue, d'infliger à un agresseur éventuel, sur son propre territoire, des dommages instantanés, inacceptables, supérieurs à la valeur d'enjeu que représente la France. Dissuasion en même temps globale, reliant forces nucléaires stratégiques, forces nucléaires pré-stratégiques et forces conventionnelles pour éviter tout contournement de la dissuasion à des niveaux inférieurs de la violence, en présentant à l'adversaire des enchaînements inéluctables.

Même si l'on a soutenu, parfois avec véhémence, que les Forces armées n'avaient pas tiré toutes les conséquences du fait nucléaire, leur organisation actuelle répond bien dans l'ensemble aux missions découlant du concept général, en y ajoutant bien sûr les impératifs de la protection en surface du territoire national et de l'action outre-mer (2).

Depuis son ébauche, il y a plus de vingt ans, les réformes successives n'ont guère modifié l'équilibre général de nos forces même si à la montée en puissance de nos moyens nucléaires a répondu la

(1) Cf. L'Europe de la dissuasion, in *Stratégique*, I/1986.

(2) Essentiellement pour respecter les obligations des traités nous liant avec des pays amis.

recherche d'une plus grande liberté d'action à la fois dans la gestion des crises et l'affirmation de notre solidarité avec nos alliés.

Dans l'ensemble ce système paraît donner actuellement satisfaction, aux inévitables dosages près entre les diverses catégories de forces, et aussi bien sûr à condition de compenser certains retards cumulés dans la modernisation des matériels, problèmes qui focalisent à l'heure actuelle l'essentiel du débat sur la défense. Il n'est pas sûr pour autant qu'il puisse affronter tel quel les premières décennies du XXI^e siècle.

II — Contraintes d'une nouvelle donne

A l'horizon envisagé, la situation politico-stratégique mondiale demeurera sans doute marquée par la poursuite de stratégies globales de dissuasions nucléaires, certes en évolution constante, mais impuissantes à interdire l'apparition ou le développement de dissuasions à vocations plus limitées.

L'affrontement russo-américain se perpétuera selon des règles plus ou moins tacites acceptées et dominera sans doute encore la politique internationale même si la compétition passe par des alternances chaudes et froides, et si le point d'équilibre de leurs efforts arc-boutés paraît parfois se déplacer quelque peu.

Un nouveau pôle de puissance apparaît en Extrême-Orient, non point autour de la Chine qui n'en finit pas de digérer sa révolution mais plutôt autour du Japon qui vient de faire sauter le tabou du 1 % du PNB consacré à la défense (3). D'ici vingt ans, ce pôle aura sérieusement pris de l'ampleur.

Enfin, la démarche proprement révolutionnaire du Tiers Monde, où le ferment religieux apparaît singulièrement plus mobilisateur que le communisme, tend à déséquilibrer encore davantage un monde déjà en proie à des crises sociales, politiques et économiques graves et à provoquer des bouleversements totalement imprévisibles. La chute du prix du pétrole et la baisse du dollar, si elles s'avèrent durables, sont cependant à même de priver les perturbateurs éventuels d'un moyen d'action essentiel.

Technologiques. — Dans le concert médiatique de 1985, il a d'abord été de bon ton de saluer dans l'initiative du Président Reagan, l'annonce de l'obsolescence immédiate de notre dissuasion. Puis, au

(3) Cf. *Le réarmement du Japon*, FEDN.

fil des mois, il semble qu'on en soit revenu à une appréciation plus mesurée de ce projet. Comme notre défense, en effet, repose sur la capacité d'asséner une frappe en second suffisamment destructrice, deux questions techniques se trouvent ainsi posées :

1. Vulnérabilité de nos SNLE (détection, marquage) ?
2. Capacité de pénétration de nos têtes nucléaires ?

Sauf percée technologique spectaculaire, la réponse à la première ne semble pas prévisible dans l'immédiat que ce soit par moyens acoustiques ou lasers. Même, en effet, dans le cas où ces rayonnements seraient à même de pénétrer profondément sous la mer, restent posés les problèmes d'énergie et de balayage systématique des océans.

D'autre part, avant même le lancement fracassant de l'IDS, les progrès prévisibles des défenses soviétiques ont bien été pris en compte dans le développement de nos missiles. Des mesures récentes ont d'ailleurs été annoncées d'abord pour durcir les têtes nucléaires et aussi pour les rendre plus furtives. Cela, dans l'état actuel des choses, semble garantir la pérennité de notre dissuasion actuelle à tout le moins jusqu'au début du prochain millénaire.

Les partisans les plus acharnés de l'IDS américaine semblent admettre maintenant qu'un bouclier américain quasi étanche ne saurait être envisagé avant 2030-2035. Ce qui permet d'évaluer les délais d'un déploiement soviétique similaire (le seul qui nous importe). Or faut-il le rappeler, l'efficacité d'un tel système devrait être supérieur à 80 % pour mettre en question notre FNS modèle 1990-1995. N'oublions pas en tenant compte des retards déjà acceptés, en particulier pour des raisons budgétaires, que la recherche des voies et moyens à laquelle se résume pour l'instant le programme IDS devrait aboutir à de premières conclusions vers 1991-1992. Remarquons en passant que ce sera donc à la fin du mandat du successeur du Président Reagan.

Cependant il faut examiner avec attention des avancées technologiques dont l'annonce semble bien souvent dictée par une stratégie de marketing ; l'impact éventuel des programmes américains et soviétiques incite nécessairement à une grande vigilance. Mais, quoi qu'il en soit, et en se référant aux conclusions de la Commission Delpech, la France semble bien disposer d'une période d'une quinzaine d'années pendant laquelle la dissuasion actuelle continuerait à fonctionner de façon satisfaisante ; au cours des quinze années suivantes, le déploiement de systèmes défensifs adverses de plus en plus performants risque de réduire progressivement nos capacités de pénétration. Au-delà... !

Economiques. — L'impact des facteurs économiques sur l'orientation de notre politique de défense est lui-même souvent évoqué. Il n'est que de voir les discussions actuelles sur la part du PIB qui devrait être affectée au budget de la défense. Brusquement, certains chiffres prennent une valeur magique : 4 %, 4,5 %. Il conviendrait pourtant de se rappeler que ces taux ont largement varié depuis vingt-cinq ans : de 6 % en 1958 à environ 3,4 % en 1973, pour se maintenir sur un plateau de 3,9 depuis 1979. Le taux du prélèvement que le pays est prêt à consentir pour sa défense est donc susceptible de varier très largement en fonction du niveau de perception de la menace. Encore faut-il se rappeler qu'un brusque saut dans l'allocation de ressources ne trouve son plein effet qu'au bout de plusieurs années.

D'autre part, la dépense définitive du budget de l'Etat représente un peu moins du quart du PIB. Les dépenses des autres administrations (collectivités locales, sécurité sociale, etc.) en représentent un peu plus du quart. Ensemble elles atteignent près de 50 % du PIB, soit une douzaine de points de plus qu'il y a douze ans. Ce pourcentage est très supérieur à celui des autres grands pays occidentaux. La réduction de cette part, déjà amorcée, est une contrainte de notre économie et le demeurera longtemps.

Une hypothèse raisonnable est donc que, même sans concourir à la réduction de la pression budgétaire (part du budget dans le PIB), le budget militaire n'aille pas dans le sens contraire, c'est-à-dire qu'il ne progresse pas plus vite que le PIB (ou seulement d'une façon marginale).

La marge de manœuvre est ainsi circonscrite et étroitement liée à la progression de notre économie nationale. Dans le cas d'une expansion de 2,5 % l'an et au prix d'étalements limités et acceptables, en particulier pour le lancement du programme de missiles balistiques, le maintien de deux composantes stratégiques serait assuré après péremption des Mirages et du site d'Albion. En revanche, les forces conventionnelles ne se verraient attribuer qu'environ le quart des moyens supplémentaires qu'elles demandent pour leur modernisation. Et encore conviendrait-il de dégager les quelques milliards de francs nécessaires pour assurer la présence militaire de la France dans l'espace. Au-delà de toutes les justifications techniques (connaissance des défenses adverses, information autonome interdisant toute manipulation, sûreté de nos communications), cette présence s'impose essentiellement comme l'affirmation de notre volonté de tenir notre rang.

Des arbitrages seront donc nécessaires sans qu'il soit indispen-

sable de prendre immédiatement toutes les décisions. Notons au passage que le très sérieux « Defense Research Institute » de Washington, très lié au Pentagone, estime pour sa part que ces contraintes budgétaires amèneront la France à progressivement afficher davantage la contribution de ses forces à une défense plus européenne, privilégiant de fait le conventionnel. Cette réflexion, qui part d'hypothèses semble-t-il erronées sur la modernisation des forces stratégiques (et en particulier du surcoût pour tenir compte de l'IDS), traduit, à tout le moins, un vœu pieux américain constant depuis 1958.

Politiques. — La contrainte politique est en tout cas posée. Au-delà de la démonstration de notre esprit de défense et de notre volonté de toujours disposer d'une ultime protection, quel message souhaitons-nous adresser à nos alliés ? En d'autres termes que signifient pour eux nos forces nucléaires et nos forces conventionnelles ?

Les termes de cette réponse doivent être sérieusement pesés, car en effet dans l'ère actuelle où chaque allié veut éviter d'être contraint à participer contre son gré à un conflit nucléaire mais désire au contraire être sûr de bénéficier d'un soutien nucléaire, dans le cas où il serait lui-même menacé, le degré de communauté politique nécessaire pour définir le *casus belli* est forcément très élevé.

Certains ont pu prétendre avec le général Gallois qu'aucune alliance ne saurait résister à cette nouvelle logique. Il semble à l'inverse que cette même logique pousse à l'organisation d'entités politiques solides, là où il existe déjà une très forte communauté d'intérêts. Déjà le canon a sonné le glas de la féodalité. A terme, il s'agit de savoir si la décision de défendre l'Europe continuera à être prise outre-Atlantique, et si l'Union européenne que nous souhaitons persistera à s'accommoder de cet état de fait. A s'accommoder aussi de la dispersion de ses efforts de défense et de son inclusion par éléments séparés dans l'Alliance atlantique. Ou bien tiendra-t-elle, tout en demeurant dans cette alliance, à affirmer son identité en matière de défense comme elle le fait déjà en d'autres domaines ?

La montée en puissance résultant de la modernisation d'une force nucléaire amène progressivement une prise de conscience en Europe d'une dissuasion par constat (4). Cette dernière, au contraire des dissuasions d'interdiction ou de représailles, n'implique aucun mécanisme, ni liens plus ou moins artificiels, mais résulte seulement de la prise de conscience des risques non contrôlables d'une ascension aux extrêmes sur un théâtre d'opérations où seraient impliqués quatre

(4) Voir à ce propos les travaux de « Common Security Programm ».

acteurs nucléaires pour peu qu'existe une volonté de résistance.

L'orientation que nous donnerons à notre effort peut faciliter cette prise de conscience de la possibilité d'une *sécurité de facto*, ou peut en retarder encore l'émergence ou la reconnaissance.

L'organisation de nos autres forces pèsera lourd également dans ce débat. Quelles que puissent en être par ailleurs les vertus, tout système inspiré de la doctrine Brossollet, ou d'un exemple suisse, d'ailleurs souvent assimilé à tort à une défense décentralisée en surface, est inapte par construction à toute projection de forces. Incompatible donc avec quelque politique d'alliance que ce soit.

A l'inverse, d'autres ont préconisé de porter en Allemagne le centre de gravité de nos forces, seul moyen selon eux de témoigner valablement de notre participation à l'Alliance (5).

Au politique alors d'indiquer clairement ce qu'il veut. Sinon nos armées disposeront en 2000 des moyens estimés souhaitables pour remplir en 1985 les missions fixées par les lois-programmes de 1978 et de 1983.

III – *Les directions d'effort*

La recherche. — Il est bien évident que nos armées, instrument essentiel de notre politique de défense ne sauraient conserver une crédibilité suffisante si elles ne s'appuyaient pas sur une recherche active, une technologie d'avant-garde et un appareil industriel adapté.

La question essentielle dans ce domaine est bien celle de l'articulation entre l'effort que nous devons conduire seul, la participation aux programmes Eureka et l'articulation avec la recherche IDS.

Beaucoup a été dit sur ce sujet mais la question demeure toujours aussi embrouillée ; confusion d'ailleurs entretenue, à dessein ou non, entre les différents niveaux de l'IDS : le rêve messianique aux conséquences stratégiques discutables, les structures militaro-industrielles et les programmes de recherche en cours, ce qui fait qu'il est extrêmement difficile de participer à ces derniers sans immédiatement paraître cautionner le tout.

Dans l'immédiat et pour reprendre une image souvent utilisée : devons-nous monter dans ce train ? Mais où se dirige-t-il ? Quelles communications y aura-t-il entre les wagons, voire entre les compartiments ? Comment aussi nous prémunir contre un débauchage scien-

(5) Cf. *Face à la guerre* de P. Lellouche, dont les propositions ont été intégralement reprises par l'ambassadeur Galbraith dans son livre *Ambassadeur de choc*.

tifique déjà largement organisé ? Comment protéger nos intérêts industriels ?

La réponse ne doit pas aller tellement de soi, puisque la RFA et l'Italie, pourtant sensibles aux influences américaines en ce domaine, ont pris du temps pour n'adopter enfin qu'une attitude ambiguë. La position française participe elle aussi à cette ambiguïté.

Dans un domaine qui engage si gravement l'avenir, le moment paraît pourtant venu de dépasser les confrontations par voie de presse ou par colloques où un marketing forcené tient souvent lieu d'arguments. Ne conviendrait-il pas d'organiser, *entre Français*, une réflexion générale sur ce sujet ?

La stratégie nucléaire. — Valable, sans doute aujourd'hui, cette stratégie ne saurait représenter les tables de la loi, et doit donc être constamment soumise à examen sans crainte de briser d'éventuels tabous. « Notre pays s'est trop souvent, dans le passé, endormi dans la sécurité trompeuse que lui donnaient les belles constructions de l'esprit, en apparence irréfutables jusqu'au moment où le choc de la réalité les faisait voler en éclats » (6).

Il serait en effet désastreux que, faute d'avoir déterminé les écbéances et agi en conséquence, notre pays se trouve brusquement confronté à des situations stratégiques telles qu'il n'aurait alors le choix qu'entre Munich et Canossa. L'acceptation des volontés de l'agresseur ou la recherche d'un protecteur.

Le concept tel qu'il a été exposé au début est-il toujours valable ? Pourra-t-il le demeurer au-delà de l'an 2000, compte tenu des contraintes technologiques, financières et politiques exposées précédemment.

Ne faut-il pas, au contraire, envisager son *aggiornamento*, sans remettre en question la dissuasion du faible au fort ? En particulier, n'y a-t-il pas lieu de s'interroger sur la notion de « dommages inacceptables » et sur la façon de les infliger ? Jusqu'à ce jour, seuls des objectifs démographiques ont été retenus, et ce, semble-t-il, dans la perspective d'une confrontation directe France-URSS. En fait, ce qui est proprement inacceptable pour la Russie, ce sont des dommages tels que tout espoir d'une domination mondiale lui soit interdit. La recherche d'une telle domination constitue en effet le seul mobile sérieux pouvant l'entraîner à une aventure en Europe (7), prélude à

(6) Général de Gaulle, *Le fil de l'épée*.

(7) Cf. L'Europe de la dissuasion, *Stratégique*, I/1986, FEDN.

une confrontation mondiale rendue ainsi inévitable. Dans cette perspective, et compte tenu à la fois des progrès de nos armes et de celui des défenses, de nouvelles façons d'imposer l'image de l'inacceptable pourraient sans doute être trouvées.

La notion même de l'ultime avertissement et l'adéquation des moyens nécessaires mérite elle aussi un examen. Ne soutient-on pas qu'elle n'a été bâtie qu'*a posteriori* pour justifier l'attribution d'armes nucléaires à l'armée de Terre ? Quoi qu'il en soit, elle pose maintenant de nombreux problèmes financiers et humains, voire de rationalité — pomme de discorde aussi pour les relations franco-allemandes. Puisque le nouveau terme de « forces préstratégiques » est désormais sans ambiguïté, peut-être est-il temps de faire un pas supplémentaire en réétudiant à fond toute cette problématique. Est-il raisonnable de doter les forces préstratégiques de deux systèmes (Hadès, Mirage 2000 N) sans compter l'aviation embarquée, alors qu'il sera difficile de maintenir deux composantes à la FNS (SNLE ; missiles balistiques) ?

A fortiori dans une période d'incertitudes technologiques, lourdes de conséquences sur les choix stratégiques, est-il indispensable de pouvoir moduler l'effort financier ? Et surtout d'éviter d'engager irrévocablement des programmes longs et particulièrement onéreux pour des matériels dont l'utilité pourrait se trouver brutalement remise en cause.

Si rien ne doit être négligé pour que les forces armées disposent de la panoplie nucléaires nécessaire, par contre, aucun moyen ne doit non plus leur être accordé au-delà de ce seuil et limiter indûment les autres forces ou obérer les finances nationales.

Faute d'un tel effort d'actualisation et de rationalisation, il est fort probable que notre politique de défense sera mise sérieusement en question dans des délais plus ou moins rapprochés.

On peut penser raisonnablement qu'un tel réexamen interne est par contre de nature à en prolonger la validité à tout le moins pour le laps de temps qui appelle une action immédiate. Il faut également se préparer à l'élaboration d'un concept différent pour un horizon vraisemblablement lointain mais aussi pour ne pas être surpris intellectuellement si la validité des solutions actuelles était brusquement en cause. Sans doute serait-il trop ambitieux de vouloir en définir dès aujourd'hui les contours. Au moins pouvons-nous remplir « la boîte à outils » chère au général Poirier, et amasser les briques conceptuelles, nécessaires à l'édification future. Les programmes de recherche de la Fondation pour les Etudes de Défense nationale sont en grande partie orientés dans ce sens.

Les autres forces. — Emportés par la logique dissuasive, d'aucuns ont pu contester l'utilité de tout système de forces non indispensables à cette dialectique. Conviction encore renforcée chez certains par la précision croissante des missiles. Mais en réalité l'influence politique n'est pas une donnée purement abstraite. Elle a besoin de s'accrocher à des signes tangibles. Il est donc indispensable de disposer d'éléments pour matérialiser sa présence, rassurer ou faire craindre et éviter ainsi le lent investissement d'un réduit central auquel ses fusées ne serviraient plus alors de rien. « Toute diplomatie qui n'est pas liée à un emploi plausible de la force est stérile », a d'ailleurs écrit Kissinger. Autrement, une puissance nucléaire, même moyenne, a, aussi, besoin de forces classiques. Mais celles-ci ne peuvent être organisées, ou utilisées, comme si l'atome n'existait pas. Les forces classiques d'une nation nucléaire sont donc spécifiques. La réorganisation de nos forces de l'avant, en particulier par la création de la FAR, prend en compte cette obligation nouvelle.

La notion de capacité de projection de forces, inhérente à celle d'alliance, comme on l'a vu plus haut, mériterait sûrement d'être envisagée de façon globale, intégrée même et non pas en traitant chaque armée (8), voire chaque arme (9), séparément. Cette capacité est d'ailleurs indispensable, si nous voulons demeurer capables d'exercer une influence mondiale en évitant le piège tendu aussi bien par nos adversaires que par nos alliés : pièges de la concentration de tous nos efforts face à un « désert des Tartares » européen plus ou moins figé par la dissuasion, tandis que nous laisserions ailleurs le champ libre à toutes les manœuvres d'encercllement.

C'est bien dans ce contexte que se pose le problème des porte-avions nucléaires et des SNA ainsi que d'une FAR interarmée.

Y a-t-il lieu également de pérenniser un schéma d'« ultime avertissement » conçu il y a une vingtaine d'années et lié à l'engagement à proximité de nos frontières du couple 1^{re} année/FATAC. Au contraire, les progrès, certes lents, vers une Union européenne, et, en tout cas, la symbiose croissante de nos intérêts avec la RFA et l'Italie ne conduiront-ils pas à conforter ces pays par les moyens dont nous disposons, en particulier l'assurance d'un soutien rapide en cas de crise pour éviter que celle-ci ne dégénère, ou la possibilité de contre-attaques ponctuelles. La France jouerait ainsi pleinement de sa position au centre du dispositif et utiliserait toutes les ressources de la technologie et de la mobilité (hélicoptères de combat ; blindés sur

(8) Armée de Terre, Marine, armée de l'Air.

(9) Pour l'armée de Terre : blindés, hélicoptères, infanterie, etc.

roues, avions de combat). Ceci tout en gardant le contrôle de ses moyens. Dans ce cadre, l'opposition factice que l'on a voulu percevoir entre Force d'Action rapide (FAR) et 1^{re} armée deviendrait sans objet puisque à terme c'est toute la 1^{re} armée qui deviendrait FAR.

La protection elle-même du territoire national devrait être revue dans une perspective à la fois plus moderne et plus dynamique, tenant compte des menaces actualisées : en particulier raids blindés, hélicoptères d'assaut. Tenant compte aussi d'une prise de conscience récente de l'intérêt de cette forme de défense qui est en quelque sorte le dernier élément d'un système sans failles et qui doit s'imbriquer avec les autres comme les écailles d'un tatou.

Sans qu'il soit possible d'en traiter ici aujourd'hui, le problème humain ne saurait être tenu à l'écart d'un tel projet : ressources humaines quantitatives et qualitatives, attrition inéluctable des effectifs en raison même du prix croissant des matériels, formation des cadres, leur ouverture au monde extérieur, etc.

La prudence indispensable à la conduite des affaires de la Nation doit permettre de toujours garder deux fers au feu. En un mot, d'être capable d'une politique de dernier recours si, contre toute logique, nos alliés se résolvaient soudain à un mol abandon ; mais aussi d'être à même d'infléchir notre politique vers des solutions disons plutôt européennes sans pouvoir dès à présent en préciser le sens, soit que la cohésion grandissante de cet ensemble nous y porte naturellement, soit que nous y soyons plus ou moins conduits par les contraintes évoquées plus haut.

Encore faudrait-il alors que nous ne ressemblions pas aux bourgeois de Calais. En dehors même des caractéristiques des forces que l'on vient d'étudier, quelques précautions paraissent donc indispensables :

— En ce qui concerne d'abord le discours : rien ne sert d'aviver les antinomies, ou de paraître trop souvent bâtir nos stratégies *en contre*. Le réflexe de la bouteille à moitié pleine vaut mieux que celui de la bouteille à moitié vide vers lequel nous inclinons bien souvent.

— Ensuite, en ce qui concerne la DOT, une France capable de maîtriser aussi bien les techniques de l'espace militaire (en particulier, de l'observation et des communications) que du nucléaire sera toujours à même de faire valoir son point de vue.

Tout ceci cependant n'a de sens que si demeure l'indispensable volonté de ne pas subir, de rester maître de nos décisions. Volonté

commune à ceux qui croient au ciel et à ceux qui n'y croient pas, à ceux qui se rallient à la « Dissuasion nucléaire », et ceux qui mettent leur espoir dans la « Dissuasion civile » (10), volonté sans laquelle il ne saurait y avoir d'armée digne de ce nom, et de défense quelconque.

L'importance des enjeux appelle un vaste débat national, démocratique et sercin sur des bases soigneusement élaborées.

Le général de Gaulle a voulu et imposé la stratégie de la dissuasion. Cette stratégie aura marqué toute notre politique pour une quarantaine d'années. Serons-nous assez adultes pour débattre clairement de sa poursuite ou des changements à lui apporter, ou laisserons-nous les technocrates ou les événements décider à notre place ?

(10) *La dissuasion civile*, par Christian Mellon, Jean-Marie Muller et Jacques Semelin, n° 38, FEDN.

RÉSUMÉ. — *Comment faire évoluer notre système de défense ? Son organisation depuis vingt ans correspond à une mission de dissuasion et de protection du territoire national. Il faut prévoir maintenant la situation à laquelle il devra s'adapter au XXI^e siècle et prendre aussi en compte les solutions retenues par nos alliés, l'IDS par exemple. Notre stratégie de dissuasion doit être régulièrement réexaminée pour tenir compte de l'image que l'adversaire se fait de l'inacceptable. Les forces classiques ne doivent pas pour autant être négligées à l'intérieur d'une concertation européenne.*